



Agence de Régulation des Postes  
et des Communications Électroniques

Brazzaville, le 17 Décembre 2010

CRAWL TV RADIO

**FIN DE LA COHABITATION ENTRE LES DEUX PLANS DE  
NUMEROTATION TELEPHONIQUE**

**Chers abonnés de la Téléphonie mobile et fixe,**

L'Agence de Régulation des postes et des communications électroniques en sigle ARPCE, rappelle à tous les abonnés de la téléphonie mobile (AIRTEL, MTN, AZUR & WARID) et fixe (Congo TELECOM), que la période de cohabitation entre le nouveau plan de numérotation à 9 chiffres entré en vigueur en République du Congo depuis le 16 octobre 2010, et l'ancien plan de numérotation à 7 chiffres, prend fin le 15 janvier 2011 à Minuit.

Dépassé cette date, il sera désormais impossible de joindre un abonné sur un numéro à 7 chiffres, tant depuis l'étranger qu'en local.

Afin d'éviter tout désagrément, l'ARPCE encourage vivement les abonnés des réseaux de télécommunications ouverts au public, à mettre à jour leurs répertoires et listes de contacts téléphoniques.

L'ARPCE vous souhaite de bonnes fêtes et vous remercie pour votre bonne compréhension.